



Procès Verbal

Assemblées générales d'Ekopratik 2021

Tenues le 12/06/2021 à Récup'R - Cambaie. Ouverture de la séance à 10h35

49 membres ont émarginé : ils sont présents ou ayant donné procuration, sur 95 membres actifs ayant adhéré pour 2021. Le quorum est donc atteint.

1. Introduction

Présentation du programme de la matinée et présentation synthétique de la structure

2. Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire était convoquée afin de modifier les statuts de l'association sur différents points. Ces points ont été passés en revue les uns après les autres avant de procéder au vote global des statuts modifiés :

- Présentation de la modification des statuts pour la création d'un CA.
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- Concernant le renouvellement du prix de l'adhésion
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- Concernant la seconde AG si à la première n'a pas atteint le quorum, elle pourra délibérer
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- Vote global du changement des statuts
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Assemblée Générale Ordinaire

3.1 RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT - soumis au vote
1 abstention - 0 opposition APPROUVÉ

3.2 RAPPORT D'ACTIVITÉ - soumis au vote
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 RAPPORT FINANCIER 2019 modifié - soumis au vote
Validation du compte de résultat et son report à nouveau
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 RAPPORT FINANCIER 2020 - soumis au vote

Validation du compte de résultat et du bilan

1 abstention - 0 opposition APPROUVÉ

3.5 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Divers points de modification étaient proposés. Ces points ont été passés en revue les uns après les autres avant de procéder au vote global du règlement intérieur modifié :

- modifications en lien avec la modification des statuts à propos du CA et des commissions
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- à propos de la formule Récup'R
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- à propos de l'équipe professionnelle à propos du CA et des commissions
0 abstention - 0 opposition APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
- SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DANS SA TOTALITÉ :
1 abstention - 0 opposition APPROUVÉ

3.6 ELECTION DU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EKOPRATIK

14 membres étaient candidats au conseil d'administration, qui en compte 12 au maximum.

Le Conseil d'Administration suivant a été élu à bulletins secrets, par 43 voix exprimées (46 votants dont 3 bulletins blancs) :

- Marie-Lise ALIZÉ
- Bruno BEAUJARD
- Baptiste BEAUVAIS
- Patricia BENAVENT
- Cyprien GERARD
- Guillaume GUIMBRETIERE
- Valentin LE TELLIER
- Michel ORRÉ
- Gilles PRESTI
- Dorothee RACINE
- Valentine RADISSON
- Lucile REBOUL

Il est noté que Sylvain Barbot et Caroline Delouche, qui se présentaient également, seront invités permanents au CA avec voix consultative.

3.7 PROJET ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Cf. diaporama. Point non soumis au vote

3.8 QUESTIONS DIVERSES :

1. Quelle procédure à suivre pour intervenir dans les quartiers ?
Pour le moment, c'est sur l'agenda en ligne et c'est souvent sur inscription. Prendre contact avec Cyprien Gérard à contact@ekopratik.fr. De plus 4 nouveaux quartiers

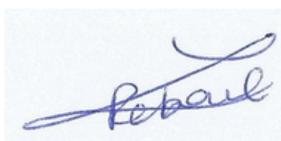
sont visés pour un essaimage (Bagatelle, Ravine Blanche, Bas de la Rivière, Basse-Terre-Joli-Fond).

2. Comment motiver les bénévoles pour les voir s'investir dans le fonctionnement d'Ekopratik et dans le projet associatif ?
Via la création des commissions, du moins c'est la stratégie utilisée, mais le bureau est à l'écoute de toute autre méthode (comme l'idée de créer une micro-brasserie !)
3. Comment se tenir au courant des actions ?
Après des commissions et de contact@ekopratik.fr
4. Proposition de Gigi pour participer à des brocantes, pour augmenter la visibilité de RécupR et faire tourner le stock.

Fin de la séance : 13h35

Procès-verbal relu et validé à Saint-Denis le 2 juillet 2021 par :

Lucile Rebol, secrétaire de séance



Valentin Le Tellier, président de séance



Annexes :

- diaporama présenté
- statuts modifiés
- rapport moral
- rapport d'activités 2020
- rapport financier 2019 modifié
- rapport financier 2020
- règlement intérieur modifié